Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260415-2026AS009-DE

COMMUNE DE BOQUEHO

ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A LE BELLEGUY David

ARRETE AS N° 2026-08

Madame Anne-Hélène HALLET, Maire de la commune de Boquého

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 (*pour les communes*), sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de M. LE BELLEGUY David en qualité de Conseiller Délégué en date 03 avril 2026

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M. LE BELLEGUY David Conseiller Délégué au maire les attributions suivantes relatives aux Urbanisme, bâtiment, voirie, travaux.

ARRETE

Article 1er : Délégation de fonctions et de signature

A compter du 03 avril 2026, M. LE BELLEGUY David Conseiller Délégué est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

Il exercera les fonctions suivantes :

Urbanisme

Bâtiment

Voirie

Travaux

Environnement

Agriculture

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260415-2026AS009-DE

Article 2 :

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Lorsque la délégation entraîne une signature de l'adjoint, celle-ci sera précédée de la mention : « Pour le Maire et par délégation, Monsieur le Conseiller Délégué au maire, LE BELLEGUY David»

Article 3 : PRISE D'EFFET

La présente délégation prendra effet à la date de l'installation du conseil municipal du 03 avril 2026.

Article 4 :

Une ampliation du présent arrêté sera insérée dans le registre communal des actes administratifs.

Fait à Boquého, le 15 avril 2026

Le Maire

Anne-Hélène HALLET

